

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Monsieur le Maire de Saint Michel l'Observatoire, certifie que l'avis d'enquête publique prescrite par arrêté N° 73/2024 du 1er août 2024 portant organisation de l'enquête publique unique sur les projets de Plan Local d'Urbanisme et de Règlement Local de Publicité, a été affiché sur les emplacements de la commune prévus à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

à Saint Michel l'Observatoire, le 14 octobre 2024

Le Maire, Jean-Paul GROSSO

